



AVIS D'ATTRIBUTION MAPA

Identification de l'organisme passant le marché

Commune de Saint-Bonnet de Mure
34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 SAINT BONNET DE MURE
Tel. 04.78.40.99.58 - Fax 04.78.40.83.65
Mail : servicestechniques@saintbonnetdemure.com

Procédure de passation

Marché de services passé en procédure adaptée selon l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25/03/2016

Objet du marché

Mission d'assistance et de conseil pour la mise en œuvre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E) et mission de réalisation d'un diagnostic complet de tous les dispositifs de publicité situés sur le territoire de la commune
N°2018-010

Forme du marché

Marché ordinaire

Durée du marché ou délai d'exécution

La durée du marché est de 3 ans, à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2021.

Critères d'attribution

Valeur technique : 60 %
Prix : 40 %

Titulaire du marché

✚ REFPAC - GPAC
270 boulevard Clémenceau
59700 MARCQ EN BAROEUL
Tél. : 03.20.82.69.91 ; Fax : 03.20.82.70.04
SIRET N°483 494 878 00026

Date d'attribution

3 décembre 2018

Nombre d'offres reçues

3 offres électroniques

Délai d'introduction des recours

Un référé précontractuel pourra être exercé en application des dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative contre la procédure d'attribution du contrat préalablement à sa signature. Une fois le contrat signé, un référé contractuel pourra être exercé en application de l'article L.551-13 du code de justice administrative. Les entreprises évincées pourront également contester la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (CE Ass, 16.07.2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545).

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03 -
Téléphone : 04.78.14.10.10 ; Fax : 04.78.14.10.65

Date d'envoi du présent avis

Le jeudi 26 décembre 2018